



Communauté d'Agglomération de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU
- C.A.I.R.E. - 84, route de Strasbourg - B.P. 50244 - 67504 HAGUENAU

2. Objet de l'accord-cadre : Réalisation ponctuelle d'études de faisabilité « flash » sur des terrains à vocation économique dans les zones d'activités économiques (ZAE) de la Communauté d'Agglomération de Haguenau au titre de sa compétence « Développement économique »

3. Mode de passation de l'accord-cadre :

Le présent accord-cadre de prestations intellectuelles est passé sur procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants, R. 2131-12, L. 2125-1-1, R. 2121-8, R. 2162-1 et suivants.

Il fera l'objet de marchés subséquents en application des articles R.2162-7 à R.2162-12 du Code de la commande publique.

4. Informations sur l'accord-cadre : accord-cadre multi-attributaires :
nombre maximum d'opérateurs : 4

5. Conditions particulières :

- l'accord-cadre est conclu pour une durée de deux (2) ans à compter de sa notification. Il sera ensuite tacitement reconductible une (1) fois pour deux (2) années supplémentaires,
- le montant maximum est de 220.000 € HT sur la durée globale de l'accord-cadre,
- les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
- délai de validité des offres de l'accord-cadre : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres,
- les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau,

6. Les retraits des dossiers de consultation et les dépôts des offres se font uniquement via la plateforme <http://alsacemarchespublics.eu>

7. Date limite de remise des offres : mercredi 13 novembre 2019 à 12 heures

8. Renseignements et justificatifs à produire :

- . Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
- . ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et R. 2143-3 et suivants du Code de la Commande Publique,
- . renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par les articles R. 2142-6 et 5 du Code de la Commande Publique et par l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements pouvant être demandés aux candidats à un marché public et rappelés par le règlement de la consultation.

9. Critère de sélection des candidatures : La conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités professionnelles, techniques et financières.

10. Critère de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation.

11. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Claudia GANTZER

Direction des Finances et des Achats

Service de la Commande publique

Tél. : 03.88.90.67.89

Mèl. : claudia.gantzer@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

M. Olivier CLOQUIER

Direction des Grands Projets

d'Aménagement

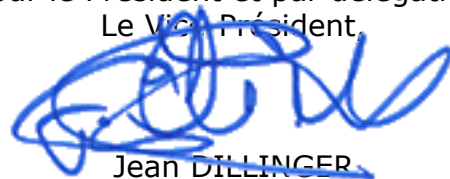
Tél : 03.88.90.50.77

Mèl. : olivier.cloquier@agglo-haguenau.fr

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : jeudi 17 octobre 2019

Signature numérique de Jean DILLINGER
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE
HAGUENAU

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président,



Jean DILLINGER